

## TARIFS 2024/2025

## Annexe au contrat de scolarisation

### FRAIS ADMINISTRATIFS ET D' INSCRIPTION

À verser lors de la première inscription dans le groupe

<b>Par enfant</b>	<b>63,00 €</b>
-------------------	----------------

### CONTRIBUTIONS ANNUELLES DES FAMILLES

<b>Par enfant</b>	<b>Par an</b>	<b>Par mois</b>
Frais de scolarité	670,19 €	67,02 €
Cotisations de tutelles (*)	92,14 €	9,21 €

En cas de départ ou d'arrivée en cours d'année, les cotisations de tutelles sont dues en totalité.

### REDUCTION

Une réduction, sur la scolarité seulement, est accordée aux parents si plusieurs de leurs enfants fréquentent :

#### l'ensemble scolaire Saint Augustin

Pour 3 enfants, 20 % de remise sur la scolarité

Pour 4 enfants, 30 % de remise sur la scolarité

#### ou l'Enseignement Catholique

Pour 3 enfants, 15 % de remise sur la scolarité

Pour 4 enfants, 20 % de remise sur la scolarité

(\*) sous réserve de modifications des tutelles

### RESTAURANT SCOLAIRE et GARDERIE

Le **repas complet** (entrée, plat principal, fromage, dessert) est facturé **7,39 €**. Ce tarif comprend la restauration et les frais engagés par l'établissement. Seuls les repas effectivement consommés sont facturés.

Les enfants scolarisés en classes élémentaires uniquement, peuvent apporter un **panier repas**. Ce panier repas est facturé **4.08 €**. Ce tarif correspond aux frais engagés par l'établissement.

La **garderie et/ou l'étude** peuvent être régulières ou occasionnelles.

La **période de 3/4 d'heure** est facturée **1,89 €**.

**Pour approvisionner périodiquement les porte-monnaie restauration et garderie,**

**Il vous sera demandé au préalable de vous connecter à votre compte ECOLE DIRECTE et d'y faire des règlements par Carte Bancaire .**

**IL N'Y A PLUS DE PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES POUR LA RESTAURATION NI LA GARDERIE.**

Pour les familles n'ayant pas de carte bancaire, les règlements en espèces ou par chèque doivent impérativement être déposés au secrétariat de l'établissement. Un reçu leur sera alors délivré. En cas de litige, aucun paiement ne sera validé sans justificatif.